

UBCI FCP CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers d'« UBCI FCP CEA », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 3 254 753 dinars et un résultat net de la période de 169 296 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le gestionnaire du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'« UBCI FCP CEA ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UBCI FCP CEA » au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005- 96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, 24 Mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2016	31/12/2015
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	3 207 061,559	2 479 151,186
	a- Actions et droits rattachés		3 207 061,559	2 479 151,186
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	47 691,163	42 534,488
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		47 691,163	42 534,488
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		3 254 752,722	2 521 685,674
	<u>PASSIF</u>		<u>33 882,532</u>	<u>44 556,132</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	15 817,282	37 392,718
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	18 065,250	7 163,414
	<u>ACTIF NET</u>		<u>3 220 870,190</u>	<u>2 477 129,542</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	3 179 013,712	2 480 412,964
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>41 856,478</u>	<u>-3 283,422</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-4 003,377	0,000
	b- Sommes distribuables de l'exercice		45 859,855	-3 283,422
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 254 752,722	2 521 685,674

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2016	Du 22/09/2014 au 31/12/2015
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>127 809,560</u>	<u>86 234,890</u>
Dividendes		127 809,560	86 234,890
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Total des revenus des placements		<u>127 809,560</u>	<u>86 234,890</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-60 627,643</u>	<u>-47 209,115</u>
Revenu net des placements		<u>67 181,917</u>	<u>39 025,775</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-20 745,168	-12 997,533
Résultat d'exploitation		<u>46 436,749</u>	<u>26 028,242</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-576,894	-29 311,664
Sommes distribuables de l'exercice		<u>45 859,855</u>	<u>-3 283,422</u>
<u>PR 4</u> <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		576,894	29 311,664
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		238 397,251	-414 706,884
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-106 092,418	-15 918,715
<u>Frais de négociation des titres</u>		-9 445,182	-12 328,517
Résultat net de l'exercice		<u>169 296,400</u>	<u>-416 925,874</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

Libellé	31/12/2016	Du 22/09/2014 au 31/12/2015
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>169 296,400</u>	<u>-416 925,874</u>
a- Résultat d'exploitation	46 436,749	26 028,242
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	238 397,251	-414 706,884
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-106 092,418	-15 918,715
d- Frais de négociation de titres	-9 445,182	-12 328,517
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>574 444,248</u>	<u>2 894 055,416</u>
a- Souscriptions	692 901,186	2 930 899,837
- Capital	757 800,000	2 888 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-63 748,217	71 700,819
- Régularisation des sommes distribuables	-1 150,597	-29 300,982
b- Rachats	118 456,938	36 844,421
- Capital	133 800,000	42 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-15 489,314	-5 866,261
- Régularisation des sommes distribuables	146,252	10,682
VARIATION DE L'ACTIF NET	743 740,648	2 477 129,542
<u>AN4- Actif Net</u>		
a- En début de l'exercice	2 477 129,542	0,000
b- En fin de l'exercice	3 220 870,190	2 477 129,542
<u>AN5-Nombre de parts</u>		
a- En début de l'exercice	28 458	0
b- En fin de l'exercice	34 698	28 458
VALEUR LIQUIDATIVE	92,825	87,045
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	6,64%	-12,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31-12-2016

1- PRESENTATION DU FCP

UBCI FCP CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a reçu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fond est assurée par l'UBCI Finance.

L'UBCI et l'UBCI Finance ont été désignées distributeurs des titres d'UBCI FCP CEA.

L'UBCI a été désignée dépositaire des titres et des fonds d'UBCI FCP CEA.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice du fond s'étend du 22 septembre 2014 au 31 décembre 2015.

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésors assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions admises à la côte :

Les placements en actions admises à la côte sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2016 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif
Actions		<u>3 383 371,192</u>	<u>3 207 061,559</u>	<u>98,53%</u>
ADWYA	38 322	244 249,740	240 662,160	7,39%
ATL	100 565	313 111,740	297 672,400	9,15%
ATTIJARI BANK	10 250	268 022,770	276 924,250	8,51%
BIAT	2 901	228 457,626	257 060,511	7,90%
CARTHAGE CEMENT	130 000	251 616,435	266 240,000	8,18%
CELLCOM	14 500	115 780,767	96 628,000	2,97%
MONOPRIX	26 800	410 200,330	260 683,600	8,01%
OTH	12 000	86 963,420	102 120,000	3,14%
SAH	13 318	167 580,100	180 565,444	5,55%
SFBT	15 500	310 226,170	294 205,500	9,04%
SOMOCER	100 000	159 241,460	147 700,000	4,54%
SOTUVER	54 000	216 515,940	203 256,000	6,24%
TLS	14 050	243 277,230	258 098,500	7,93%
TPR	53 025	198 514,430	150 060,750	4,61%
TUNIS RE	7 789	70 150,632	65 396,444	2,01%
UIB	6 000	99 462,402	109 788,000	3,37%
TOTAL		3 383 371,192	3 207 061,559	98,53%

Les revenus du portefeuille titre correspondent aux dividendes des actions s'élevant au 31-12-2016 à 127 809,560 DT.

- Les entrées en portefeuille titres durant la période de 01/01/2016 au 31/12/ 2016 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition
Action	1 617 561,800
Total	1 617 561,800

- Les sorties du portefeuille titres durant la période de 01/01/2016 au 31/12/2016 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition	Prix de Cession	Plus ou moins-values
Actions et droits	1 128 048,678	1 021 956,260	-106 092,418
TOTAL	1 128 048,678	1 021 956,260	-106 092,418

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 47 691,163 DT et s'analyse comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015	% de l'actif
Placements monétaires	0,000	0,000	0,00%
Disponibilités	47 691,163	42 534,488	1,47%
Total	47 691,163	42 534,488	1,47%

3.3 –Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2016	31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	15 817,282	37 392,718
	Frais de gestionnaire	3 162,944	2 412,288
	Frais de dépositaire	793,150	2 244,696
	Frais des distributeurs	11 861,188	32 735,734

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2016	31/12/2015
PA 2	Autres créditeurs divers	18 065,250	7 163,414
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	5 607,401	0,000
	Redevance CMF	267,665	199,772
	Charges à payer sur l'exercice	12 190,184	6 963,642

3.5- Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2015</u>	
* Montant en nominal	2 845 800
* Nombre de titres	28 458
* Nombre de porteurs de parts	121
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	757 800
* Nombre de titres émis	7 578
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	133 800
* Nombre de titres rachetés	1 338
<u>Capital au 31/12/2016</u>	
* Montant en nominal	3 469 800
* Nombre de titres	34 698
* Nombre de porteurs de parts	142

La variation de l'actif net de l'exercice allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 s'élève à 743 740,648 dinars.

Le nombre de parts de UBCI FCP CEA au 31/12/2016 est de 34 698 contre 28 458 au 31/12/2015.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de l'exercice au 31/12/2015</u>	<u>2 480 412,964</u>	<u>2 480 412,964</u>
<u>Souscriptions de l'exercice</u>	<u>757 800,000</u>	<u>757 800,000</u>
<u>Rachats de l'exercice</u>	<u>-133 800,000</u>	<u>-133 800,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>74 600,748</u>	<u>116 457,226</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	238 397,251	238 397,251
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-106 092,418	-106 092,418
- Frais de négociation des titres	-9 445,182	-9 445,182
- Régularisation des sommes non distribuables	-48 258,903	-48 258,903
- Sommes distribuables		41 856,478
<u>Montant fin de l'exercice au 31/12/2016</u>	<u>3 179 013,712</u>	<u>3 220 870,190</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2016 s'élèvent à 41 856,478 DT contre -3 283,422 DT au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Somme distribuables des exercices antérieurs	-4 003,377	0,000
Résultat d'exploitation	46 436,749	26 028,242
Régularisation du résultat d'exploitation	-576,894	-29 311,664
Total	41 856,478	-3 283,422

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion et de distribution conclues entre UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	31/12/2016	Du 22/09/2014 au 31/12/2015
CH 1 Charges de gestion des placements	60 627,643	47 209,115
Rémunération du gestionnaire	12 125,536	9 441,828
Rémunération du dépositaire	3 031,400	2 360,458
Rémunération des distributeurs	45 470,707	35 406,829

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	31/12/2016	Du 22/09/2014 au 31/12/2015
CH 2 Autres charges	20 745,168	12 997,533
Redevance CMF	3 031,400	2 360,458
Services bancaires et assimilés	3 016,306	2 035,145
Abonnement des charges budgétisées	14 697,462	8 601,930

Les charges budgétisées se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 22.09.14 au 31.12.15
Abonnement des charges budgétisées	14 697,462	8 601,930
Frais bancaires	238,473	164,940
Publications BO CMF	499,000	686,000
Honoraires CAC	6 720,000	6 721,000
Publication JORT	4 499,922	485,990
ALPHA MENA	2 000,000	0,000
Autres	740,067	544,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UBCI FINANCE est le gestionnaire d'UBCI FCP CEA et sa mission couvre :

- * La constitution et la gestion du portefeuille d'UBCI FCP CEA,
- * la gestion administrative et comptable de FCP et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UBCI FCP CEA. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI FINANCE, gestionnaire d'UBCI FCP CEA, a conclu avec l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt et de gestion aux termes de laquelle elle confie à l'UBCI la mission de dépositaire de titres et de fonds d'UBCI FCP CEA. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'UBCI FCP CEA. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs

L'UBCI FINANCE et l'UBCI ont pour mission la commercialisation et la distribution des parts d'UBCI FCP CEA auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une commission de distribution au taux de 1,5% TTC l'an de l'actif net d'UBCI FCP CEA partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération prélevée quotidiennement est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

5. Données par parts et ratios pertinents :

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des placements	3,683	3,030
Charges de gestion des placements	-1,747	-1,659
Revenu net des placements	1,936	1,371
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,598	-0,457
Résultat d'exploitation	1,338	0,915
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,017	-1,030
Somme distribuables de l'exercice	1,322	-0,115
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres	6,871	-14,573
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	-3,058	-0,559
Frais de négociation de titres	-0,272	-0,433
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	3,541	-15,565
Résultat net de l'exercice	4,879	-14,651
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	3,541	-15,565
Régularisation du résultat non distribuable	0,917	2,726
Sommes non distribuables de l'exercice	4,458	-12,840
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	92,825	87,045
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion de placements /actif net moyen	2,00%	2,56%
Autres charges/actif net moyen	0,69%	0,71%
Résultats distribuables de l'exercice /actif net moyen	1,53%	1,41%
Actif net moyen	3 030 097,838	1 842 456,619
Nombre de parts	34 698	28 458